



**INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION
 ΠΑΡΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE**

Brussels, May 1981

COMMISSION PROPOSES NEW SHAPE FOR 1981 BUDGET (1)

Simultaneously with the 1982 provisional draft budget, the Commission is proposing a rectifying budget for 1981 reallocating credits from agricultural guarantee which at the moment are on EAGGF guarantee lines but which on the basis of revised estimates will not be needed in 1981. The Commission proposes using them for the Regional Fund and other policies where payment appropriations fall short of requirements.

This action restores the principle of budget annuality, whereby payment credits match requirements and are made available in the year in which they are needed.

After taking account of the 1981 price increases and savings it is now estimated some 500 MECU will not be needed for agricultural guarantees (EAGGF) in 1981. This is because of improved market conditions which are better than were assumed at the time of the preparation of the 1981 budget. In addition certain currency movements, notably the continued strength of sterling, have also reduced costs.

The Commission therefore proposes the following rectification to the budget for 1981 :

	<u>*CE</u>	<u>CP</u>	
an additional	-	+250	MECU to the Regional Fund
	+127	+127	MECU for Food Aid
	-	+ 60	MECU for aid to non-associated developing countries
	+ 55	+ 55	MECU for EAGGF Guidance
a reduction of	520	MECU for EAGGF Guarantee.	

It has not been necessary to increase appropriations for the Social Fund, because sufficient payment credits were provided in the second supplementary budget of 1980 adopted by Parliament.

Expenditure in 1981 following this rectification will be some 27 MECU lower than in the current 1981 budget. Furthermore the surplus carried over from 1980 of 80.5 MECU is also included.

(1) See also note P - 34 on the 1982 Provisional Draft Budget.

* CE = Commitment credits
 CP = Payment credits

**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Bruxelles, mai 1981

LA COMMISSION PROPOSE DE REMODELER LE BUDGET DE 1981 (1)

Parallèlement à la présentation de l'avant-projet de budget de 1982, la Commission propose un budget rectificatif pour 1981 prévoyant un transfert au Fonds régional et aux autres politiques, où les crédits de paiement ne permettent pas de couvrir les besoins, des crédits qui sont inscrits actuellement sur des lignes budgétaires du FEOGA, section garantie, mais qui, compte tenu des prévisions révisées, ne seront pas utilisés en 1981.

Cette opération rétablit le principe de l'annualité du budget, selon lequel les crédits de paiement correspondent aux besoins et sont mis à disposition au cours de l'exercice durant lequel ils sont requis.

Compte tenu des augmentations de prix intervenues et des économies réalisées en 1981, on évalue aujourd'hui à 500 millions d'Ecus le montant des crédits qui ne seront pas absorbés en 1981 par le FEOGA, section garantie. La raison en est une évolution du marché plus favorable que ce qui avait été prévu au moment de la préparation du budget de 1981. En outre, des facteurs monétaires, notamment la bonne tenue persistante de la livre sterling, ont également conduit à une réduction des coûts de financement.

La Commission propose par conséquent de rectifier le budget de 1981 comme suit :

	<u>C.E.</u> *	<u>C.P.</u> **
- augmentation de	-	+ 250 millions d'Ecus pour le Fonds régional
	+ 127	+ 127 millions d'Ecus pour l'aide alimentaire
	-	+ 60 millions d'Ecus pour l'aide aux pays en développement non associés
	+ 55	+ 55 millions d'Ecus pour le FEOGA, section orientation
- réduction de 520 millions d'Ecus pour le FEOGA, section garantie.		

Il n'a pas été nécessaire d'accroître les crédits du Fonds social, les crédits de paiement inscrits dans le deuxième budget supplémentaire de 1980 approuvé par le Parlement étant suffisants.

Compte tenu de cette rectification, les dépenses prévues pour 1981 sont inférieures d'environ 27 millions d'Ecus par rapport au budget actuel de 1981. En outre, le surplus de 80,5 millions d'Ecus reporté de 1980, est inclus également.

(1) Cf. également note P-34 consacrée à l'avant-projet de budget de 1982.

* C.E. Crédits d'engagements

**C.P. Crédits de paiement